

Tous étaient plus ou moins abandonnés et négligés. Parmi eux se trouvaient deux statues de Vénus.

Le propriétaire de la villa tenait à ses statues, et M. Chevrier mourait d'envie de les posséder.

Je ne vous dirai pas tout ce qu'il fallut à notre artiste de diplomatie et de douces paroles pour amener le maître de ces trésors à les céder. — J'ai lieu de croire qu'il ne fut pas insensible, non plus, aux nombreux ducats qu'il laissa glisser dans sa main. Les clefs d'or ouvrent, dit-on, les portes les mieux fermées.

Mais ce sont des statues entières, complètes que M. Chevrier tient à ramener au pays natal, et c'est le signor del Gaisso, sculpteur napolitain, qu'il a chargé de leur restauration. Il s'en est acquitté avec un art parfait.

A son retour en France, M. Jules Chevrier ne pouvait manquer de faire une étude complète de sa trouvaille, comme il le fait d'habitude pour tout ce qu'il découvre, et en 1876, il publia dans « La Revue archéologique » un remarquable travail « *sur une nouvelle statue de Vénus marine, de travail grec, en marbre de Paros, inédite et signée.* »

Je voudrais vous faire ici une analyse un peu longue de ce beau travail; — mais ce rapport est déjà un peu étendu, et j'ai à vous dire beaucoup encore des autres œuvres de M. Chevrier. — Qu'il me suffise donc de vous apprendre que Vénus était, à Pompéi, d'où sort ce marbre, la divinité protectrice de la ville, comme à Corinthe et à Rome. Témoin ce *graffito* :

*Abiat Venere Pompeiana  
Iratam qui hoc læserit.*

On jurait par Vénus pompéienne, témoin cet autre *graffito*, copié sur ses murs par M. Chevrier :

« *Candida me docuit nigras odisse puellas.* »